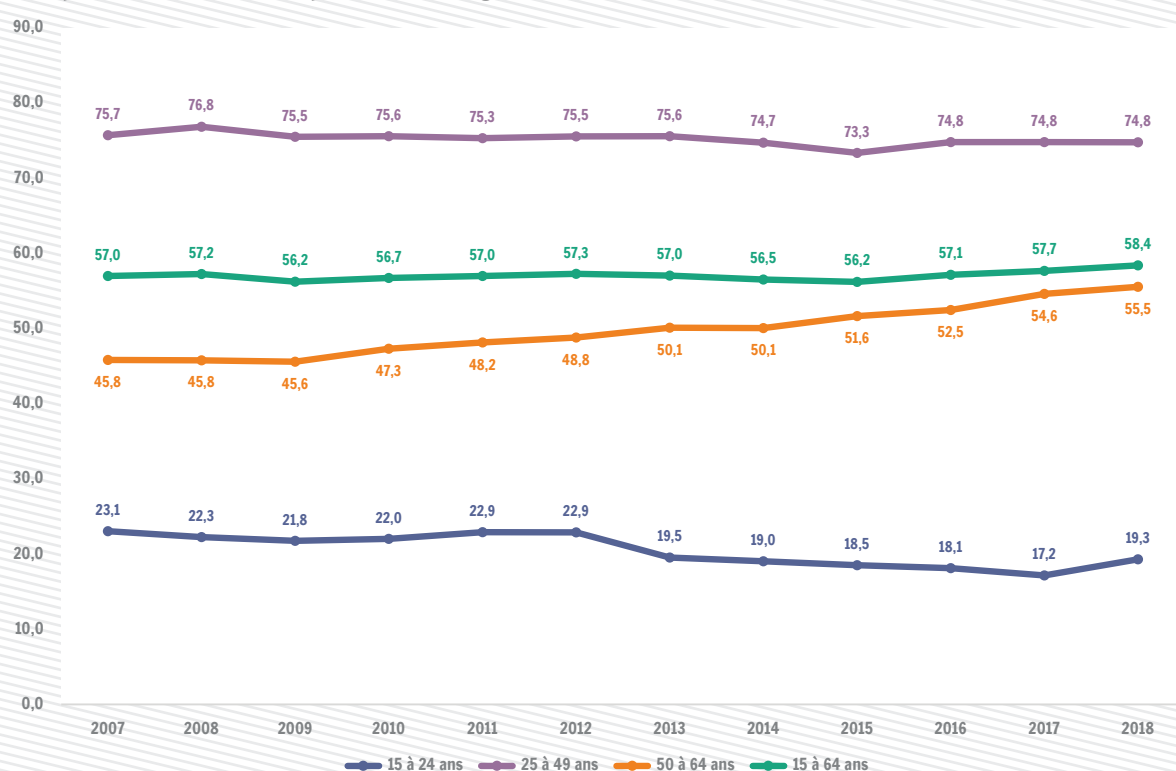


Taux d'emploi (BIT)

58,4%

C'est le niveau atteint par le taux d'emploi wallon des 15-64 ans en 2018, après une augmentation de 0,7 p.p. par rapport à 2017

Taux d'emploi BIT des 15-64 ans par tranche d'âge en Wallonie



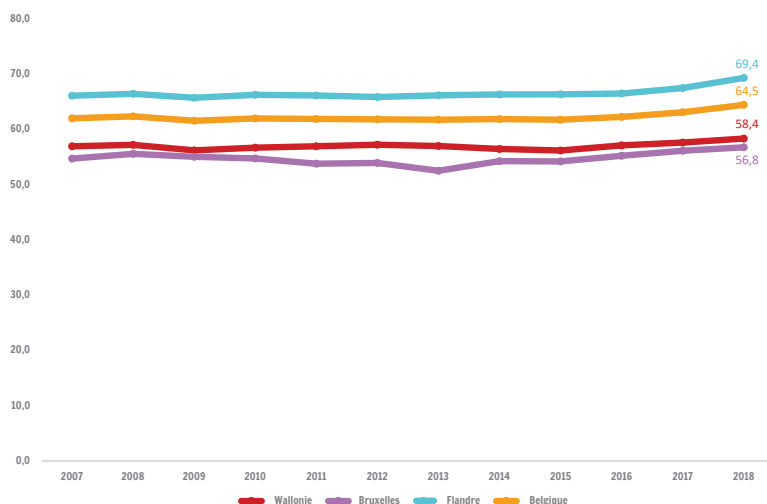
Sources : Enquête sur les Forces de Travail - Statbel

En 2018, le taux d'emploi a progressé de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2017. Cette progression confirme la hausse entamée depuis 2015.

En 2018, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) est resté très faible en Wallonie (19,3 %) même s'il a connu une légère augmentation. Le taux des plus âgés (50-64 ans) continue de suivre une courbe ascendante et atteint 55,5 % en 2018. Dans la tranche d'âge intermédiaire (25-49 ans), le taux d'emploi relativement élevé (74,8 % en 2018) est identique à 2016 et 2017 après une légère baisse en 2015 et dépasse maintenant légèrement le niveau de 2014.

Taux d'emploi (BIT)

Taux d'emploi BIT des 15-64 ans par région



Sur toute la période d'observation, le taux d'emploi des 15-64 ans en Wallonie (58,4 % en 2018) reste inférieur à la moyenne belge (64,5 % en 2018) et au taux d'emploi en Flandre (69,4 % en 2018), il reste par contre supérieur au taux bruxellois (56,8 % en 2018).

L'évolution observée ces dernières années est assez stationnaire. En 2018, le taux d'emploi s'est accru en Wallonie (+0,7 pp), à Bruxelles (+0,6 pp) et en Flandre (+1,8 pp).

Sources : Enquête sur les Forces de Travail - Statbel

Définitions et sources

Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre de personnes occupées (qui ont un emploi) d'une tranche d'âge par la population totale de la même classe d'âge. Cet indicateur est calculé sur la base de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) dans tous les pays de l'Union européenne dans le respect des définitions du BIT.

Cette enquête par sondage est organisée en Belgique par Statbel. C'est une enquête socio-économique auprès des ménages privés (les ménages collectifs sont donc exclus) dont le but principal est de classer la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes (personnes occupées, chômeurs et inactifs), et de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories.

La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Pertinence et limites

Le taux d'emploi calculé sur cette base se conforme aux critères du BIT et permet ainsi les comparaisons internationales.

La définition de l'emploi est très large.

La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Si globalement un taux d'emploi élevé peut être interprété de manière positive, un taux d'emploi faible, pour les jeunes, peut être lié à la poursuite des études.

Ces taux sont calculés sur la base de statistiques inférées à partir de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT). Or, l'inférence induit une « marge d'erreur » (que l'on peut cependant circonscrire dans un intervalle de confiance). En 2017, de nombreuses adaptations ont été apportées à l'Enquête (voir Statbel).

Pour en savoir plus :

<http://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-bit/>

L'Enquête sur les Forces de travail : <http://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>

Statbel : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage#figures>

Steunpunt Werk : <http://www.steunpuntwerk.be/>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : avril 2020